Bulletin d'information LAVOIX PAYSANNE

Série spéciale COVID-19 & Agriculture

N° 001 - Juillet 2020



Lire aussi :

- Covid-19 raffermit la collaboration entre les leaders et experts du mouvement paysan sénégalais
- Activités stratégiques conjointement menés pour endiguer les effets de la pandémie COVID-19
 - Projet de recherche-action sur les Effets de la COVID-19 sur l'Agriculture et le développement du monde rural
 - Série de : « Débat d'experts paysans sur les effets de la COVID-19 »
 «Mbass-mi ack Mbay mi »
- 1er Wébinaire : Commercialisation des produits horticoles
- L'Agriculture et le monde rural à l'épreuve du CORONAVIRUS ! « Les derniers écrits de Abdourahmane FAYE »





Mot du président



A l'instar du reste du monde, le Sénégal est confronté à la pandémie COVID 19 depuis son 1er cas enregistré le 02 mars 2020. Ce contexte inattendu interroge sur notre capacité de résilience et de propositions d'alternatives. Face aux multiples défis à relever pour contribuer à l'endiguement de la pandémie du COVID-19 et préparer la sortie de crise, des réflexions sont en cours au niveau national; et des propositions sont avancées par différents porteurs d'enjeux (Etat, partenaires techniques et financiers, institutions

de recherche, organisations paysannes, commerçants, transporteurs,) pour répondre à l'urgence sanitaire et socio-économique, mais aussi pour préparer à une relance inclusive pour une résilience renforcée.

Conscients des impacts néfastes de la COVID-19 sur le monde rural de manière générale et les exploitations familiales agricoles en particulier, le CNCR et l'IPAR, ayant raffermi leur collaboration quelques mois avant, ont décidé de dérouler ensemble un programme d'animation de débats d'experts paysans et de recherche-action, visant à mieux cerner les impacts immédiats de la pandémie et les moyens de s'en sortir.

A travers ce bulletin d'information périodique, « La Voix Paysanne », le mouvement paysan compte partager, régulièrement avec vous, des informations et témoignages provenant des acteurs et vous informer sur les activités et concertations pour une résilience du monde rural.

Bonne lecture

COVID-19 raffermie la collaboration entre les leaders et experts du mouvement paysan sénégalais



Le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) et l'IPAR, des partenaires traditionnels poursuivant une finalité commune, celle de la promotion de l'agriculture familiale, s'étaient retrouvés en conclave pendant trois jours en décembre dernier, avec la participation de l'Association sénégalaise pour la promotion du développement par la base (ASPRODEB), pour échanger sur le contexte national et international. A l'issue de la rencontre, CNCR-ASPRODEB et IPAR avaient identifié de nouveaux mécanismes de collaboration, esquissé des chantiers prioritaires et finalisé une feuille de route accompagnée d'un plan d'action.

Face aux enjeux d'une agriculture familiale qui doit se transformer et répondre aux besoins d'alimentation saine des populations, d'environnement propre et de création d'emplois décents et viables, il s'avère nécessaire de relancer la collaboration fondée sur la complémentarité entre les deux institutions. Ainsi, trois chantiers majeurs ont été retenus lors de la rencontre avec des plans d'actions élaborés poux chacun :

1. La formulation d'un programme mobilisateur sur l'insertion et l'employabilité des jeunes et des femmes

- au sein des exploitations familiales, qui vise à l'amélioration de la contribution des jeunes des exploitations familiales dans la création d'emplois décents et de revenus à travers l'insertion.
- 2. Une recherche action sur l'impact des industries extractives minières (exploitation du gaz et du pétrole et mines) sur les activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques (ASPH), afin d'avoir une bonne connaissance des impacts positifs et négatifs sur les activités ASPH et avoir une stratégie de mobilisation des acteurs de la Société civile et de plaidoyer.
- 3. La restitution d'études et le développement d'outils de sensibilisation, sur les subventions agricoles et les outils de développement des chaînes de valeur.

La venue de cette pandémie covid-19 a accéléré la collaboration et permis de bâtir ensemble une stratégie de mitigation et de résilience des organisations paysannes et de leurs membres. Le CNCR et l'IPAR ont décidé de dérouler ensemble un programme de recherche-action et d'animation de débats d'experts paysans, visant à mieux cerner les impacts immédiats et à long terme de la pandémie et les moyens de s'en sortir

Interpellations et propositions du mouvement paysan



Contribution du mouvement paysan à la lutte contre la propagation du virus

A travers un point de presse tenu à Podor, le 13 mai 2020, les responsables du CNCR ont tenu à faire connaître les interpellations et propositions du mouvement paysan.

Dès le début de la crise, le CNCR a pris contact avec les autorités du secteur agricole, pour échanger sur les stratégies à mettre en œuvre en vue d'atténuer les effets de la COVID 19 auprès des familles rurales. Dans ce sens, nous avons mis en place un dispositif de collecte de données et lancé une consultation auprès de nos membres qui sont actifs dans les filières agrosylvo-pastorales et halieutiques, et représentés dans les 45 départements du Sénégal. Cette consultation a permis de recenser les difficultés et de recueillir les propositions de nos membres qui ont été transmises au gouvernement à travers les ministres en charge de l'Agriculture et de l'élevage.

« ...Au regard de ce rôle et celui que nous avons toujours joué, depuis notre création en 1993, nous avons regretté de n'avoir pas été associé aux consultations des forces vives de la Nation, organisées par le Président de la République pour recueillir leurs avis sur la crise de la COVID 19... ».

Effets de la crise du coronavirus sur nos activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques

- Epuisement du stock vivrier: Aujourd'hui, l'essentiel de nos membres déclarent l'épuisement du stock vivrier familial et doivent faire recours aux marchés pour acheter leur nourriture jusqu'aux prochaines récoltes. Or, la fermeture des loumas hebdomadaires où nous écoulions nos poules, moutons, chèvres, fruits, légumes, céréales, etc., pour maintenir une trésorerie familiale durant la saison sèche, a aggravé la situation alimentaire des familles.

- Horticulture : nos exploitations sont coincées par la restriction du transport interurbain qui entrave l'écoulement de la forte production de légumes et de fruits vers les grandes villes.
- En zones irriguées : la campagne de contre-saison est préoccupante, la commercialisation et le remboursement des crédits aux banques dans ces conditions de quasi-confinement et de stricte limitation des contacts et des échanges, sont compromises.
- Elevage: les transhumants sont encore présents dans les zones de repli du bétail, la mobilité des communautés pastorales et agropastorales est très difficile voire impossible, ce qui complique l'accès du bétail aux pâturages et aux points d'eau.
- Aviculture: l'annulation de grands événements religieux, les restrictions sur la mobilité, la fermeture d'hôtels, de restaurants et de certains marchés ou de consommation de masse ont causé de réelles difficultés dans l'écoulement des produits avicoles.
- **Pêche** : La sécurité alimentaire des communautés de pêcheurs est lourdement affectée.
 - La Commercialisation est impactée par la fermeture ou la réduction du temps d'ouverture des quais de pêche et la fermeture des aéroports. Les usines d'exportation qui prenaient 80% des captures ne s'approvisionnent plus auprès de nous.

Sur la transformation, les femmes rencontrent des difficultés à accéder à la matière première et à écouler leurs productions.

« ...Face à ce contexte difficile, le CNCR regrette la non prise en compte des produits horticoles et avicoles dans les kits alimentaires destinés aux ménages vulnérables au moment où les restrictions sur les déplacements et la fermeture des marchés (loumas) ont empêché l'écoulement de la production »

Les propositions du mouvement paysan pour une résilience du monde rural

« ...Le CNCR reconnait et remercie l'Etat du Sénégal pour les nombreuses mesures de soutien et de facilité en faveur des ménages vulnérables et des familles rurales en particulier, pour limiter au mieux les effets de la COVID 19 sur leur sécurité alimentaire et leurs conditions de vie en général. Il s'agit notamment de l'aide alimentaire d'urgence destinée aux ménages vulnérables, des facilités de mobilité offertes aux producteurs et travailleurs saisonniers pour la poursuite de leurs activités de production ou de commercialisation, la réouverture des marchés hebdomadaires (louma), des dons en aliments de bétail et de volaille. des fonds mobilisés pour soutien à la prochaine campagne agricole 2020-2021 »...

Dix-sept (17) propositions pour renforcer l'action de l'Etat en faveur des membres mouvement paysan.

Le CNCR est disposé à accompagner l'Etat dans la réalisation des propositions ci-dessous à travers des contrats d'objectifs.

Dans le court et moyen termes :

Proposition n° 1 : Procéder dans les meilleurs délais à la distribution des vivres pour soulager

les exploitations familiales affectées par la mauvaise campagne agricole de l'année dernière.

Proposition n° 2 : Acheter ou faciliter la commercialisation de la production maraîchère et avicole et l'ajouter dans les kits à distribuer aux ménages vulnérables.

Proposition n° 3 : Sécuriser la production de riz de la contre-saison dans la vallée du fleuve Sénégal et dans le bassin de l'Anambé.

Proposition n° 4 : Eponger tout ou partie des dettes dues par les paysans aux industriels et à « La Banque Agricole (LBA) » pour préserver le système de contractualisation prometteuse et sécuriser la prochaine campagne agricole.

Proposition n° 5 : Démarrer rapidement la distribution des intrants (semences, engrais, Aflasafe) en revoyant à la hausse la subvention.

Proposition n° 6: Renforcer l'accompagnement de la production dans les zones où il y a une maîtrise de l'eau (Vallée du fleuve Sénégal, Anambé, Niayes, etc.) à travers l'entretien et la réhabilitation des aménagements et une forte subvention des intrants et matériels agricoles.

Proposition n° 7 : Evaluer et accompagner le système de contractualisation liant OP, Industriels et opérateurs de marchés, en vue de sa généralisation.

Proposition n° 8 : Subventionner le carburant des forages de la zone sylvo-pastorale et prendre en charge la maintenance et la réparation.

Proposition n° 9 : Soutenir le plan de relance de la filière avicole à travers la mise en place d'un fonds qui permettra aux acteurs actuels de redémarrer leurs activités.

Proposition n° 10: Réviser et adapter les horaires de travail dans les quais de débarquement de la pêche

Proposition n° 11 : Soutenir la relance de la pêche artisanale à travers la mise en place d'un fonds qui permettra aux pêcheurs et aux femmes transformatrices de redémarrer leurs activités.

Sur le moyen et long terme Il s'agira de :

Proposition N° 12: Poursuivre et amplifier le renouvellement des matériels et équipements agricoles des exploitations familiales.

Proposition n° 13 : Généraliser l'accès à l'eau d'irrigation complémentaire par un programme « une exploitation familiale, un point d'eau agricole ».

Proposition n° 14 : Examiner la possibilité d'une diminution sensible du taux d'intérêt débiteur du crédit agricole en l'allégeant de 7,5% à 3% l'an.

Proposition n° 15: Bonifier la prime d'assurance agricole à hauteur de 90% en vue de généraliser cette forme de protection de notre agriculture et de ses exploitants familiaux.

Proposition n° 16: Renforcer les investissements dans les marchés pour améliorer l'offre de services et assurer le respect des normes d'hygiène.

Proposition n° 17 : évaluer et engager la préparation de la nouvelle LOASP en instaurant un dialogue multi-acteurs basé sur des évidences scientifiques.

« Le CNCR s'engage à ne ménager aucun effort pour accroître la résilience des exploitations familiales et ménages ruraux vulnérables face à la COVID-19 grâce au renforcement des capacités productives et alimentaires ainsi que des conditions sanitaires ».

Activités stratégiques conjointement menés pour endiguer les effets de la pandémie COVID-19

Pour assurer un suivi régulier des exploitations agricoles familiales afin d'évaluer les incidences de cette pandémie de COVID-19 sur leurs professions et leurs modes de vie, le CNCR et l'IPAR ont initié en commun un projet de recherche-action, mais aussi un « Débat d'experts paysans sur les effets de la COVID-19 ».

Projet de recherche-action sur les Effets de la COVID-19 sur l'Agriculture et le développement du monde rural

C'est ainsi qu'ils ont décidé d'adopter le dispositif de suivi des EF du CNCR. A cet effet, ils ont élaboré une note de cadrage qui est largement revenue sur les méthodes de suivi et les résultats visés. Parmi les approches, l'animation du groupe WhatsApp du CNCR figure en bonne place. En effet, dans ce contexte de restrictions administratives de déplacement, cette plateforme est considérée comme un bon support pour recueillir des informations auprès des producteurs. Parallèlement à l'organisation de débats d'experts, un dispositif de collecte de données sur l'impact de la pandémie sur les EF mais aussi sur la campagne agricole est qui démarré.

Objectif général:

Cette recherche-action vise à recueillir des informations auprès des acteurs des différentes filières afin de comprendre les effets de la COVID sur les exploitations familiales du Sénégal en vue d'envisager des actions de renforcement de leur capacité de résilience, d'informer les leaders paysans et décideurs sur les choix politiques à opérer pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations notamment rurales.

Objectifs spécifiques

- Collecter le maximum d'informations sur les différentes filières ;
- Fixer un RV régulier avec les producteurs agricoles;
- Documenter les effets de la pandémie sur

les activités économiques des ménages ruraux en général et sur les exploitations familiales en particulier, sur les jeunes, les femmes (accès aux facteurs de production en cas de repli des migrants dans leur terroir);

- Réaliser une veille sur les adaptations proposées pour informer (production d'un bulletin d'information à mettre dans valorisation);
- Faire des projections des effets attendus à court et moyen terme;
- Etudier le niveau de préparation des ménages ruraux /EF à faire face à la crise : analyser leur capacité de résilience
- Documenter les leçons apprises et les bonnes pratiques de riposte et de mitigation des impacts au sein des communautés tout au long de cette crise (ciblage des bénéficiaires des aides en intrants agricoles, aides alimentaires, définition des filets sociaux pertinents pour les EAF)
- Contribuer à l'élaboration d'un dispositif national de suivi des exploitations agricoles familiales.

Série de : « Débat experts paysans sur les effets de la COVID-19 » « Mbass-mi ack Mbay mi »

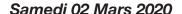


IPAR et CNCR ont lancé ce partenariat pour donner la parole aux paysans afin que ces derniers expriment leur point de vue sur les impacts de la pandémie de la COVID-19 sur l'agriculture et le monde rural. Ces débats se tiennent tous les samedi à travers le groupe WhatsApp du CNCR qui regroupe plus de 250 participants composés de leaders paysans, agents de l'Etat et d'ONG, partenaires au développement, etc. présents sur toute l'étendue du territoire national. Ainsi, a date personnes ont participé à ces discussions à titre individuel ou organisationnel.

Ainsi, chaque semaine une thématique est choisie pour en faire un sujet de discussion dans le groupe WhatsApp du CNCR, avec l'intervention d'un ou de plusieurs invités issus des fédérations du CNCR qui s'activent dans l'agriculture, l'élevage et la pêche. L'animation de ces débats est assurée le chargé de Communication et porte-parole du CNCR, M. Sidy Bâ

Les résultats de ces réflexions et analyses paysannes, avec l'appui du Think Tank IPAR, seront partagés suivant plusieurs supports : note de synthèse, bulletin d'information, point de presse, note d'interpellation et débat interne dans le but de faire des propositions alternatives.

1^{ER} Débat : Impacts de la COVID-19 sur la Commercialisation de l'oignon





Pour ce premier thème, le débat s'est intéressé à la commercialisation de l'oignon avec comme invité principal le Président de l'APOV, M. Boubacar dit Mbaye Sall, Administrateur du CNCR, Président du Collège nationale des producteurs d'oignon du Sénégal et vice-Président de l'Interprofession, premier adjoint au maire de la commune de Niandane

Il ressort du débat :

Un stock de plus de 25000 tonnes bloqué par la pandémie chez les producteurs

La commercialisation de la production, qui venait juste de démarrer, est bloquée faute d'acheteurs. Le manque à gagner est énorme pour les producteurs, mais aucun segment de la filière ne sera épargné et la campagne à venir est fortement compromise. Pour éviter cette



catastrophe annoncée, la profession s'est saisie des ondes pour lancer l'alerte rouge en direction des autorités. Mais « la réaction des autorités qui proposent 6 milliards par la DER et LBA, est en deçà de nos attentes que nous estimons à 30 milliards de manque à gagner ».

La fermeture des marchés hebdomadaires, l'arrêt du transport interurbain, l'interdiction des rassemblements religieux et familiaux, sont les causes de la mévente de l'oignon. Le prix de vente actuel n'est pas intéressant car il y a peu de commerçants qui achètent pour exporter en Gambie. La tournée conjointe de la DHORT et de l'ARM a permis de constater un stock de 25.000 Tonnes chez les producteurs et un prix entre 5.000 et 5.500 FCFA du sac de 40 Kg.

Seul l'Etat peut sauver la situation en incluant un sac d'oignon dans les kits alimentaires distribués aux populations. Un appel dans ce sens sera fait en direction du Ministère en charge des opérations de distribution de l'aide alimentaire.

Sur la commercialisation, les prix profitent plus aux intermédiaires que les producteurs

Il y a un grand écart entre le prix bord champ, constaté à 175 – 200 F, et le prix au consommateur qui est de 600 F/kg ou plus sur les marchés urbains. Selon les paysans, la filière tue les producteurs et nourrit les intermédiaires.

Pour les écarts de prix au détriment du producteur, il considère qu'il est du rôle de l'Etat de réguler la filière pour corriger l'injustice. Tout en concédant que les producteurs ont des responsabilités dans cette affaire.

Outre la commercialisation, l'oignon fait face un problème récurrent de semences de qualité.

Les rendements d'oignon ont aussi chuté en dessous des 20 t/ha à cause des mauvaises semences. Ce qui pourrait être lourd de conséquences car les recettes de l'oignon assurent la trésorerie dans les exploitations agricoles familiales.

La qualité de l'oignon des paysans sénégalais qui serait accusée de « trop pourrissable ». Certains pensent que la culture Bio serait l'une des solutions envisagées, car ce sont les engrais et pesticides peuvent avoir des effets néfastes sur l'oignon.

La dépendance des producteurs aux semences dites améliorées pose problème ; alors qu'au Burkina les paysans produisent leurs propres semences de meilleure qualité, avec des techniques apprises au Sénégal au niveau de l'ISRA.

Les propositions paysannes de sortie

Sur le court terme (dans l'urgence) :

- Le rachat par le gouvernement des invendus, pour les intégrer dans les kits alimentaires distribués aux populations, avec deux sacs d'oignon de 40kg par kit
- Evaluer correctement la valeur des stocks et renégocier les propositions de la DER et LBA sur la base de chiffres réels.
- Assouplir les mesures de fermeture des marchés ruraux pour permettre une reprise raisonnée et contrôlée des activités d'échanges avec les paysans.

A moyen terme:

- Appuyer les producteurs d'oignon a accéder au fonds COVID pour la prochaine campagne (mois de septembre-octobre) qui est aujourd'hui fortement compromise.
- Mettre à la disposition des producteurs des intrants de qualité et à temps (au plus tard en fin juillet).
- Rendre le dispositif des lettres de voiture systématique et transparent, afin que les statistiques de la filière soient fiables et crédibles.
- Généraliser la contractualisation dans la filière pour sécuriser les revenus des producteurs et répartir les risques financiers sur tous les acteurs de la filière.

2ème **Débat** Impacts de la fermeture des marchés hebdomadaires (loumas) sur la Sécurité alimentaire des populations rurales - Samedi 09 mai





Yaram FALL

La fermeture des loumas a surtout impactée la survie des femmes rurales



Les femmes rurales sont les plus touchées, car elles ne sont plus en mesure de vendre des produits agricoles pour subvenir aux besoins de leur famille, que ce soit la production maraîchère (légumes); élevage (lait ou produits dérivés) :

pêche (poissons), tout est bloqué. On note :

- des difficultés de transport (cher et inaccessible),
- le non recouvrement des dettes des Bana-Bana auprès des femmes transformatrices,

- le risque de mévente des produits agricoles, alors que les mois de mars et avril correspondent à une période de bonne production dont où on tirait profit pour mieux préparer l'hivernage,
- le prolongement de la période de soudure qui sera plus longue cette année.

« Difficultés sont à la fois économiques, sociales et culturelles.»

En guise d'exemple selon Yaram Fall : « la commercialisation de la tomate dont la caisse qui coutait entre 7.500 F et 10.000 est vendue aujourd'hui à 2.500 Fcfa ». Les producteurs vendent à perte mais ils sont obligés de brader leurs productions pour survivre. Les moutons se vendent aujourd'hui à 15.000 par les éleveurs pour avoir de quoi se nourrir et assurer l'aliment du bétail.

Pour le domaine lié spécifiquement à la pêche, on a noté une difficulté par rapport aux femmes transformatrices du fait de la fermeture précoce des quais de pêche. Aussi au niveau des «teffesse1 » ou plages, le temps de fonctionnalité des quais a été réduit. Exemple : le quai de pêche de Mbour est ouvert 1 fois tous les 2 jours. Ce fait a entrainé, chez certains pêcheurs, le besoin d'aller débarquer au niveau d'autres quais de pêches. La semaine dernière des pêcheurs ont tenté de débarquer à Yarakh et cela a causé un conflit et des dégâts matériels importants et regrettables entre communautés de pêcheurs.

Abdoul Hadji BADJI

«En basse Casamance, la filière mangue et l'anacarde en difficulté.»



Certes, les marchés hebdomadaires ne sont pas très dynamiques / actifs comme dans le Bassin arachidier ou dans la vallée du fleuve Sénégal, car ce sont les commerçants qui venaient acheter directement chez les

producteurs. Mais, aujourd'hui avec la fermeture des marchés et les restrictions du transport interurbain, ils ne parviennent plus à se déplacer. Par conséquent, deux spéculations majeures en souffrent notamment « la mangue et l'anacarde ».

En moyenne et haute Casamance, les loumas fermés sont le socle de l'économie rurale

C'est dans les zones de moyenne et haute Casamance comme Kolda et Sédhiou, qu'il y a des marchés hebdomadaires (loumas). Le plus connu est celui de Diaobé, où les gens s'approvisionnaient en denrées alimentaires, ce qu'ils ne peuvent pas faire actuellement.

Les marchés hebdomadaires constituent le poumon de l'économie rurale. Au-delà du fait qu'ils soient des lieux de commercialisation de tous les produits même ceux forestiers surtout non ligneux, c'est aussi un lieu privilégié de convivialité. En les fermant, « on ferme aussi l'économie sénégalaise qui est à terre à cause de cette situation ».

De Kolda à Oussouye, les gens souffrent, car ne pouvant plus se déplacer. Ces difficultés viennent s'ajouter à l'insécurité dans la région, d'où l'importance de trouver des solutions adaptées à chaque contexte.

Localisation des effets de la fermeture des loumas selon les zones

Louga: La fermeture du marché de Keur Momar Sarr, 2^{ième} plus grand marché de la région après celui de Dara Diolof a entrainé:

- Le blocage de la commercialisation des produits issus des activités agricoles du lac de Guiers dont la patate, l'oignon, la pomme de terre, etc.; ainsi que la production qui vient du delta dont le riz, l'aliment de bétail issu du riz.
- Le blocage de l'approvisionnement en denrées alimentaires et aliments de bétail des éleveurs qui venaient y écouler leur bétail
- La baisse drastique des recettes de la mairie issues de ce marché; ce qui se répercute sur les travaux que la commune devrait engager sur l'électricité, l'eau et d'autres investissements.
- L'arrêt des activités des commerçants dit « dioula », qui s'y approvisionnent en animaux pour les envoyer à Dakar; quand, paradoxalement des camions maliens livrent du bétail à Dakar pour la vente.

La Zone des Niayes : connue pour son rôle important dans la production des fruits et légumes, subit de plein fouet la fermeture des marchés hebdomadaires. Un comité de gestion de la crise de la COVID-19 mis sur pieds dès les premiers jours, avait décidé de la fermeture du marché pendant 15 jours. Mais au bout de 7 iours la famine a commencé à se faire sentir dans les foyers. Une tension sociale a commencée à naitre dans la localité. Les populations ont voulu, à un moment, défier l'autorité et aller recommencer les activités de commerce aux prix de leurs vies. Le comité a fini par revoir la décision et rouvrir le marché tout en mettant en avant les mesures et gestes barrières, notamment le port des masques, le lavage des mains et la distanciation sociale. Malgré cela, il est difficile de voir les clients qui le plus souvent venaient des autres localités du pays

pour s'approvisionner en légumes. Les produits horticoles étant périssables, les producteurs sont obligés de les brader.

Dans le Fouta (département de Podor)

Beaucoup de villages qui ne pouvaient vendre leur bétail que dans les loumas, pour se ravitailler en aliments de bétail et de denrées alimentaires, sont actuellement confrontés à des difficultés de sécurité alimentaire.

Dans la Région de Kolda,

La fermeture des quatre marchés hebdomadaires de la zone a engendré d'énormes difficultés pour les populations qui ne parviennent plus à écouler leur mil, bétail, produits forestiers non ligneux, productions maraîchères.

La conséquence, notée chez les producteurs, est le problème de revenus pour acheter des semences et préparer la campagne agricole qui arrive bientôt.

Région de Sédhiou en Casamance

Dans la commune de Marsassoum, on récolte jusqu'à 300 kg de gombo tous les 2 jours, mais il n'y a aucune possibilité de commercialisation. Aussi les mangues sont mures mais, les producteurs n'ont pas la possibilité de les commercialiser; dès les premières pluies, elles seront pourries.

Région de Kaffrine (Bassin arachidier)

Connue pour ses cultures d'arachide, de mil et de maïs. , Les populations rurales y souffrent de la fermeture de ses 2 grands marchés hebdomadaires à savoir, Missira et Birkelane.

Le producteur n'a plus de revenus suffisants pour survivre ni non plus la possibilité d'acheter des semences. Il n'a plus où réparer ou acheter du matériel agricole pour bien démarrer l'hivernage.

Région de Saint Louis

Les femmes transformatrices de produits céréaliers confrontées à une double contrainte: Un difficile accès à la matière première et des difficultés pour acheminer les produits déjà transformés.

Région de Tambacounda

Dans cette région, c'est la présidente du Directoire National des Femmes en Elevage (DINFEL) qui est allée négocier auprès du gouverneur de Tamba la non fermeture du **Daral** (marché de bétail). Toutefois, cette décision de non fermeture du Daral s'est faite à la condition que certaines précautions soient prises: réduction du nombre de personnes ; aération de l'espace ; installation de lave-mains et distribution de détergents.

Région de Kédougou

Dans cette région, les femmes qui s'activent dans la vente des produits locaux comme le bouy, le karité, le miel, disent être confrontées à de réelles difficultés car elles ne peuvent plus vendre les produits qu'elles avaient déjà achetés. Les producteurs de maïs de cette localité sont aussi inquiets de l'arrivée de l'hivernage alors qu'ils n'ont pas encore de semences. Ils demandent une mise en place rapide de l'engrais triple 15 avant l'installation de l'hivernage.

A cause aussi de la pandémie, la localité ne reçoit plus de touristes qui faisaient vivre l'économie.

Ranérou, Région de Matam

Les éleveurs de cette localité ont parlé des difficultés de commercialisation auxquelles, ils sont confrontés. Ils ne peuvent plus vendre de bétail. Pour y remédier, ils se disent engagés à veiller au respect des mesures sanitaires édictées pour que les marchés soient ouverts.

Sur Twitter, un journaliste sociologue et activiste, Aliou Sambou Bodian a posé le débat à travers ce texte : « Pendant qu'à Dakar et dans certaines villes, les marchés et grandes surfaces sont ouverts, dans le monde rural les marchés hebdomadaires sont interdits depuis plusieurs semaines. Le troc qui faisait vivre éleveurs et paysans est suspendu. Nous courrons vers une famine dans ces zones ».

Ce tweet a fait réagir certaines personnes qui ont estimé qu'une telle mesure n'est ni sanitaire ni sociale et qu'elle va détruire le tissu économique. Des études auraient montré une baisse de 30% du secteur informel sur le PIB.

Selon eux, des entreprises effectuent des études de marché pour phagocyter l'informel.

D'autres intervenants ont considéré cette mesure comme une injustice qui sévit depuis le début de la pandémie au Sénégal. Car, ceux qui habitent dans le monde et qui n'ont ni magasins, ni grandes surfaces encore moins un moyen de transport restent sur place ou pour voyager, ils sont obligés de faire des détours pour disposer de produits alimentaires.

Il y a également des participants qui ont informé que dans les îles, leurs parents qui se déplaçaient avec leurs pirogues chaque semaine pour se procurer des légumes ou revendre leurs marchandises ne peuvent plus s'adonner à ces activités qui leur permettaient de nourrir la famille.

Pire, l'aide alimentaire n'est pas encore arrivée dans plusieurs de ces localités. Actuellement des Téléthons s'organisent nous ont-ils informés sur twitter.

3ème Débat : Impacts de la COVID-19 sur l'Élevage - le samedi 16 mai



Madame Diénaba Sidibé, présidente du Directoire National des Femmes en Élevage (DINFEL) :



Elle a rappelé que les pasteurs se sont organisés et ont acquis de multiples expériences sur pratiques les de transhumance qui montrent le potentiel de valorisation réelle des potentialités des terroirs grâce aux des

échanges entre les communautés pastorales et celles d'agriculteurs sédentaires.

C'est ainsi qu'un engagement des partenaires a été systématisé avec notamment le Ministère de tutelle et les ONG afin de mettre en pratique la volonté réelle des éleveurs de renforcer le pastoralisme par la délivrance de services adaptés comme les informations sur les capacités des parcours du bétail, la disponibilité et l'accès aux services vétérinaires ainsi qu'aux aliments du bétail, le réseau des boutiques pastorales, les calendriers des marchés hebdomadaires ou de groupage, etc.

C'est dans ce cadre également que 37 boutiques proposées par les organisations paysannes ont été installées, pour servir de lieux d'approvisionnement en produits divers (vivres, aliments du bétail, thé, piles, etc.) le long des circuits de parcours du bétail couvrant des espaces nationaux et transnationaux comme le Boundou, Mali.

Par rapport à la COVID-19, des négociations ont permis l'ouverture du foirail

Dans la région de Tamba, le confinement s'est traduit par la réduction de la mobilité dans les parcours. La fermeture des marchés a pour conséquence une réduction des revenus des familles pastorales et une insécurité alimentaires. La Présidente de la DINFEL a pris sur elle l'initiative de discuter, avec le Gouverneur, des conditions pour l'ouverture du foirail, ce qui a permis d'assurer l'approvisionnement des populations en viande de boucherie.

Concernant les vivres de soudure, les quantités sont limitées avec un quota d'environ 15 tonnes par communes. Ce qui est en deçà des besoins des communautés.

M. Samba Mamadou SOW, pasteur, président de l'Association pour le Développement Intégré de Dahra (ADID) :

Une surpopulation animale dans un contexte de raréfaction du pâturage



L'élevage est la principale dynamique porteuse de l'économie de la zone du Ferlo et de Linguère. Au Ferlo, le premier trimestre de l'année correspond au départ pour la transhumance des pasteurs locaux qui commencent leur descente vers le

Sud, ainsi que l'arrivée des pasteurs du Nord également dans leur processu de descente vers le Sud. Avec l'approche de la fin du Ramadan, cette période de pandémie correspond aussi au mouvement, vers les marchés de Linguère, Keur Momar Sarr et Doli, d'un important cheptel venant du nord en vue d'être vendu pour la préparation de la Tabaski.

Cela se traduit par une surpopulation animale dans un contexte de raréfaction du pâturage; ce qui se manifeste par la consommation d'essences végétales toxiques qui entrainent déjà des mortalités dans plusieurs terroirs du Ferlo. Avec le non fonctionnement des marches et la présence massive des moutons, les populations décident d'écouler les animaux dans les marchés urbains départementaux afin de reconstituer leurs revenus et les réserves alimentaires. Cette augmentation de l'offre a déjà entrainé une baisse des prix des moutons à environ 15.000 FCFA au niveau des populations.

Monsieur Diarga NDOUR, pasteur:

Dans les zones du Sine, tentative de vente « bord route » pour avoir accès aux services sociaux de base

Dans les terroirs du Sine, les pasteurs migrants connaissent des difficultés de commercialisation du bétail. A cause de la fermeture des marchés, ces derniers tentent de vendre 'bord route' quelques moutons, chèvres, volailles afin de se créer des revenus et assurer les achats de vivres



divers et l'accès aux services sociaux de base. Mais ces ventes sont interdites par les gendarmes et les pasteurs doivent, dans certains cas, faire face au paiement d'amendes

Compte tenu de la limitation de

pâturages du département, plusieurs difficultés émergent dont la compétition avec des populations locales, pour l'accès à l'eau dont le cout est de plus en plus élevé; tout ceci menant à des conflits potentiels avec les populations locales.

Les pasteurs vivent ainsi une situation dramatique « ils ne peuvent transhumer vers Tamba, ils ne disposent pas de suffisamment de pâturages, ils ne peuvent vendre leurs produits pour assurer leur alimentation, et celle de leurs cheptels »

Autres difficultés soulevées à la suite de l'intervention des trois invités :

Sur le plan sanitaire la COVID-19 a aggravé une situation déjà existante

Bien avant la COVID 19, les problèmes réels de l'élevage ont toujours été d'ordre sanitaire, alimentaire et de mise en marché. La COVID n'a fait qu'aggraver une situation déjà existante. Avec la COVID, tous les programmes de suivi sanitaire ou de vaccination du cheptel ont connu une réduction ou un arrêt complet. C'est notamment le cas du stage rural que le CNCR et l'ASPRODEB organisaient en partenariat avec l'école vétérinaire sous-régionale de Dakar en vue de faire bénéficier aux éleveurs un traitement médical de leurs animaux

La restriction de la mobilité des agents de santé, qui sont déjà en nombre insuffisant, va sérieusement impacter la survie des animaux face à certaines maladies et provoquer une augmentation des pertes. **Sur le plan macroéconomique** tous les spécialistes projettent une baisse de 3 à 4 % du PIB ce qui fait un chiffre de 450 à 600 milliards (PIB du Sénégal 15 mille milliards); la perte du secteur de l'élevage serait de l'ordre de 15 à 24 milliards (l'élevage représentant 3 à 4% du PIB national).

Sur le plan social si cette crise perdure la baisse d'activité aura un impact social réel car les familles qui vivent des revenus tirées de leurs activités seront confrontées à des problèmes de survie.

Concernant l'alimentation du bétail : les effets des changements climatiques ont considérablement réduit le fourrage pastoral et la conséquence directe d'une alimentation insuffisante est la baisse de la productivité du cheptel ; ce qui aura pour conséquence une non satisfaction des besoins des consommateurs pour la Tabaski.

Concernant la mise en marché : bon nombre de produits d'élevage sont commercialisés à l'état brut. Ils pourraient bien être valorisés sous forme transformée ; ce qui augmenterait les revenus des producteurs.

Quelques pistes de solutions durables

Des intervenants ont attiré l'attention des éleveurs sur le fait que cette pandémie audelà du fait qu'elle soit une contrainte doit être également perçue par les acteurs de l'élevage comme une opportunité de repenser le système d'élevage dans sa globalité.

- Penser à la formation des para-vétérinaires choisis au sein des communautés d'éleveurs pour fournir les services d'accompagnement de première nécessité en collaboration avec les vétérinaires privés résidant dans les zones.
- Penser à accompagner les acteurs dans le développement des chaînes de valeurs pour valoriser les produits et créer des emplois. Une réussite de cette commercialisation nécessitera sans doute une bonne organisation et le système de coopérative comme proposé par la présidente du DINFEL pourrait être une des solutions.
- Les acteurs doivent promouvoir les cultures fourragères et l'élaboration de rations à la carte à partir des intrants locaux disponibles.

Enjeux et recommandations identifiés par filière :

Bétail viande : trois (3) enjeux majeurs :



Sur l'alimentation du cheptel, le confinement à l'échelle territoriale du département a eu pour conséquence de créer du surpâturage et de renforcer la pression sur les maigres ressources en eau et pâturages; ce qui impacte à la fois sur la productivité du cheptel, et les cohabitations avec les populations agropastorales.

Sur la commercialisation, la fermeture des marchés et les besoins urgents des pasteurs pour assurer le bol alimentaire et les services sociaux de base ont participé à la création d'une offre largement supérieure. En y ajoutant les lots d'animaux venant du Mali, il y a une baisse nette des prix de vente du mouton actuellement dans les communautés. Les stratégies de vente directe des animaux en bordure de route sont interdites par les forces de la gendarmerie.

L'interdiction du transport de moutons entre les départements et régions contribue à renforcer cette pression locale. Il est à noter que le transport sous régional est autorisé entre le Mali et le Sénégal. Cela a fait que près de 90% des animaux au foirail de Dakar sont en provenance du Mali tandis que les éleveurs sénégalais ne peuvent transporter et vendre leur cheptel déstocké.

Propositions

Développer une autorisation spéciale de transhumance au plan interne entre les départements pour un mouvement migratoire du cheptel.

L'abattage en zone de production permettra d'améliorer l'efficacité de la filière Filière Lait, deux (2) enjeux majeurs signalés :



Sur la commercialisation, la mévente des produits laitiers a été la conséquence du changement de perception des consommateurs qui croient que le COVID-19 est transmissible à travers les produits laitiers.

Sur le transport des produits, les bassins économiques laitiers et territoires de collecte englobent plusieurs départements. En l'absence des autorisations pour couvrir plusieurs régions, la collecte du lait n'est pas efficiente. Par conséquent, cela a contribué à la fermeture des unités de transformation et de collecte, entrainant une chute des revenus des populations et une raréfaction de cette source de revenus financiers.

Propositions

Sensibiliser d'avantage les consommateurs et en appui, subventionner les unités de transformation, pour une relance

Mouton de Tabaski, trois (3) enjeux majeurs ont été identifiés

Sur la commercialisation, Il s'agit des difficultés que les pasteurs sénégalais ont pour approvisionner les marches du bétail

Sur le transport la limitation du transport à l'échelle départementale a contribué au sous approvisionnement des marchés de groupage

Sur le financement des ateliers emboucheurs.

Cette fois il s'agit des difficultés des agropasteurs/ finisseurs à se procurer les animaux à emboucher à cause de la rareté de l'offre et des difficultés de financement. Les institutions financières sont fébriles du fait du financement public massif

Les effets de la COVID-19 sur la commercialisation des produits agricoles au Sénégal



Le 20 mai 2020 le CNCR et l'IPAR ont organisé un premier webinaire sur la commercialisation des produits horticoles. Cette animation s'inscrit dans une série de débats sur les effets de la Covid-19, dans un contexte qui a poussé le gouvernement à instaurer l'état d'urgence, fermer les frontières, limiter la mobilité des personnes et des biens et fermer les marchés et les 'loumas' en milieu rural. Ces mesures ont fortement impacté la commercialisation des produits horticoles.

L'objectif du webinaire co-animé par M. Alassane Samba DIOP, journaliste, directeur de iradio et iTV et Dr. Cheikh Oumar BA, directeur Exécutif de IPAR, est d'instaurer un échange d'informations et un dialogue multi-acteurs pour formuler des recommandations aux décideurs politiques afin de renforcer la résilience des producteurs agricoles et des populations rurales en général. De façon spécifique, le webinaire cherchait à apporter des réponses aux questions suivantes :

- Quelles sont les mesures prises par les autorités et les stratégies développées par les différents acteurs pour faire face à la crise?
- En quoi ces différentes initiatives permettent-elles de reconfigurer un système de commercialisation résilient ?
- Quelles recommandations formuler en direction des autorités, des Organisations socio-professionnelles et du secteur privé?

Points saillants de la téléconférence

Mots d'introduction

M. Nadjirou Sall, président du CNCR a, dans son mot d'ouverture, manifesté sa satisfaction dans la collaboration avec l'IPAR et s'est félicité des initiatives développées dans le contexte de la covid-19. Il a salué la présence massive des différents partenaires - décideurs politiques, représentants des partenaires techniques et financiers, organisations de la société civile et du secteur privé - avec une mention spéciale à l'union des Chambres de Commerce. Il a souligné que la thématique abordée venait à son heure car les horticulteurs, en particulier ceux qui s'activent dans les filières oignon et pomme de terre, rencontrent des difficultés pour écouler leurs productions. Pour finir, tout en saluant les efforts de l'État, il a regretté la non intégration des produits horticoles dans le kit de solidarité prévu pour appuyer les familles éprouvées par la COVID-19.



Les panélistes

M. Amadou Abdoul SY, Directeur général de l'ARM

« L'ARM a apporté des améliorations au niveau des plateformes et mis en place un collège des commerçants. »

Après un rappel des activités de sa direction qui assure des visites de supervision des marchés, le gel des importations, la mise à disposition de lettres de voiture, M. Sy a soulevé les points suivants :



- En trois mois, l'ARM a distribué dans la zone de Saint-Louis 80 carnets de 50 pages pour les lettres de voiture.
- Le prix de vente en cette période de covid-19, est bas (inférieur au prix conseillé), mais il est rémunérateur. Par conséquent les producteurs ne vendent pas à perte.
- La mauvaise planification de la production est une cause de la mévente des produits horticoles. Malgré la possibilité de décaler la production, chaque producteur veut être premier sur le marché, ce qui entraine une augmentation de l'offre. Ainsi, par le mécanisme d'autorégulation du marché, le prix baisse pour équilibrer l'offre et la demande.
- Sur la base du financement annuel de 100 à 300 millions, l'ARM a apporté des améliorations au niveau des plateformes en remplaçant les magasins par des dispositifs plus améliorés. Ce travail s'est accompagné par la mise en place du collège des commerçants.
- Le 2 avril, l'ARM a adressé une lettre au ministère en charge de la solidarité pour suggérer l'intégration de l'oignon et de la pomme de terre dans le kit de solidarité que l'Etat est en train de distribuer aux ménages. La même démarche a été suivie pour faciliter la mise à disposition des acteurs, d'infrastructures de stockage à Diamniadio, pour la conservation de l'oignon. Il y a accord de l'Etat, mais des lenteurs sont notées dans la procédure.



Dr. Macoumba Diouf, Directeur de l'horticulture

« Il faut une planification concertée et une synergie de l'ensemble des acteurs impliqués »

La commercialisation de la production horticole nécessite une synergie de l'ensemble des acteurs impliqués. Il faut une bonne planification concertée depuis la production jusqu'à la consommation. La direction de l'horticulture encourage les producteurs à avoir une production décalée, ce qui permettra d'éviter l'arrivée de la production dans le marché au même moment. Cependant, il est difficile pour le ministère de l'agriculture de faire respecter cette orientation par les producteurs. C'est pourquoi le directeur de l'horticulture a invité les organisations de producteurs à contribuer à accompagner l'État pour le respect de ces orientations. Il a fini par rappeler les initiatives gouvernementales visant à faire de l'horticulture un fer de lance du développement économique du Sénégal, à travers un programme quinquennal qui est en cours d'élaboration pour améliorer la production et la commercialisation des produits horticoles.

Mme Maïmouna SAMBOU, Transformatrice des fruits en Casamance

« La collecte en matières premières pour les unités de transformation est bloquée »

A l'entame de ses propos, Mme Sambou s'est félicitée de la dynamique collective initiée dans le cadre de ce panel. Dans son intervention, elle a fait ressortir les effets de la COVID-19 sur la transformation des produits horticoles et forestiers :



- La pandémie a bloqué l'approvisionnement des unités de transformation en matières premières. La période actuelle est marquée par la récolte de la mangue, du ditakh, du Bouy et du Madd, autant de produits qui constituent les matières premières utilisées dans les unités de transformation. A cause des différentes mesures liées à la COVID-19, les transformatrices ne parviennent plus à accéder à ces produits.
- La difficulté de constituer un stock a impacté l'activité de transformation et de commercialisation.
- Les consommateurs ont peur d'acheter les produits. Par conséquent, les transformatrices utilisent leur capital pour prendre en charge les dépenses liées au personnel.
- M. Serigne MBOUP, Opérateur économique, Président de l'Union des Chambres de Commerce, d'industrie et de services du Sénégal
- « Une chaîne logistique pour garantir un produit de qualité et la coordination entre les acteurs impliqués sont les problèmes majeurs du secteur privé »
- M. MBOUP a d'abord rappelé les prérogatives des Chambres de Commerce qui sont des outils pour appuyer le ministère du commerce. C'est un vaste réseau avec un maillage complet du territoire national. Les Chambres de Commerce sont des établissements publics, accessibles à tous les acteurs. Elles n'ont pas de moyens pour financer la commercialisation des produits agricoles.



- La chaine logistique prend en compte l'ensemble des éléments pour garantir un produit de qualité depuis la production jusqu'à la consommation (route, chambres froides, dispositif de transport...).
- La coordination entre les acteurs impliqués dans tout le processus fait souvent défaut. Le constat est qu'il y a beaucoup d'intervenants qui agissent avec les mêmes acteurs sans se parler, à l'image d'un malade entouré par plusieurs médecins qui veulent apporter des soins sans se concerter.
- La COVID-19 est une opportunité pour notre économie, mais il faudra repenser notre économie en se focalisant sur la spécialisation, la logistique et la concertation.
- Il suggère la mise en place de marchés de gros pour la commercialisation des produits agricoles.

Maguette Diop productrice dans les Niayes



- « Nous femmes productrices sommes impactées à trois niveaux »:
 - Les difficultés liées à la commercialisation de certains produits horticoles ont causé

- des problèmes de conservation, réduisant ainsi la principale source de revenu des producteurs.
- A cause des problèmes de commercialisation, les producteurs ne parviennent pas à honorer les engagements bancaires. Face à cette situation, ils sollicitent l'appui de l'Etat.
- Nécessité d'avoir un appui de l'Etat pour la préparation de la compagne d'hivernage car les produits horticoles qui jadis finançaient la campagne d'hivernage ont rencontré des problèmes de commercialisation.

RECOMMANDATIONS DE LA TÉLÉCONFÉRENCE

Dr Ibrahima HATHIE, directeur de recherche de l'IPAR a fait la synthèse des échanges et souligné les recommandations formulées :

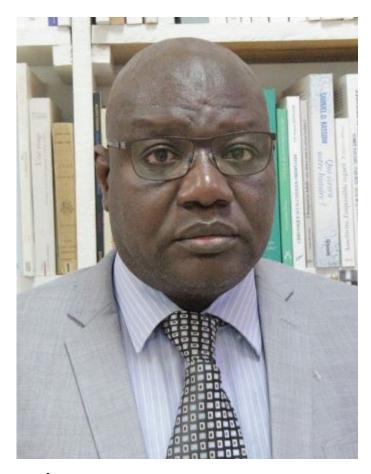
- Renforcer la planification de la production pour approvisionner les marchés en produits horticoles de façon contenue.
- Organiser une rencontre pour réfléchir sur desmécanismes de financement innovants pour les Chambres de Commerce afin qu'elles soient en mesure de faire des investissements productifs capables d'accompagner la commercialisation des produits horticoles.
- Renforcer la spécialisation des acteurs du secteur horticole.

- Améliorer la chaine logistique dans tout le processus pour faciliter la commercialisation.
- Mettre en place une synergie entre Chambres de Commerce, ARM, Horticulture, CNCR avec l'appui de l'IPAR pour apporter des réponses adaptées aux problèmes de la commercialisation des produits horticoles.
- Mettre en place une disposition légale ou réglementaire (loi ou autre) pour promouvoir la consommation des produits locaux.

Echo du blog de IPAR

L'Agriculture et le monde rural à l'épreuve du CORONAVIRUS!

« Le dernier message de Abdourahmane FAYE »



A l'évidence, le monde rural, qui respire par son agriculture au sens large, est touché au poumon et devient un « cas contact » qu'il convient de suivre de très près par les acteurs du secteur, car les perspectives ne sont guère rassurantes. On annonce une mévente record de 30.000 tonnes d'anacarde et un manque à gagner de 50 milliards pour les producteurs casamançais qui ne voient pas l'ombre des acheteurs indiens en ce début de campagne.

Le désastre sera d'autant plus grand que la campagne précédente était chahutée par une chute drastique des prix aux producteurs, due à une surproduction au niveau mondial. Le collectif des intermédiaires, dont c'était le métier principal, exprime son désarroi devant les magasins vides construits par ses membres dans les villages, alors que leurs partenaires commerciaux indiens et mauritaniens, confinés chez eux, ne donnent pas signe de vie. Le port de Ziguinchor qui vivait son pic d'activités avec la campagne de l'anacarde, prévoit une baisse

importante de son chiffre d'affaires. C'est toute une filière, à l'entame de son envol, qui prend du plomb dans l'aile avec ce Covid-19, qui n'épargnera même pas la mangue, pour les mêmes raisons de manque d'acheteurs. Les deux mamelles principales de l'économie agricole sont ainsi « infectées » dans cette région, qui présente déjà des comorbidités lourdes liées aux effets des changements climatiques, à la salinisation des terres, la baisse de la fertilité et de la productivité des sols, au sous-équipement des exploitations agricoles, etc.

L'application stricte des mesures barrières pour freiner la propagation du pathogène a abouti à une fermeture immédiate des marchés hebdomadaires ruraux sur l'étendue territoire. Les paysans sont ainsi privés de leurs débouchés commerciaux au premier niveau où ils réalisent leurs affaires et écoulent leurs produits d'élevage et de contresaison pour subvenir à leurs besoins monétaires et alimentaires. Dans plus de 80% des cas les ménages agricoles épuisent leurs stocks vivriers six mois après récoltes et dépendent, pour le reste de l'année, de ces marchés pour s'acheter de la nourriture. S'y ajoute, et aggrave la situation, l'arrêt des envois d'argent par les ressortissants des exploitations agricoles travaillant dans d'autres secteurs (urbains et pêche) également touchés par la crise. Dans certains cas ces transferts migratoires peuvent représenter jusqu'à 90% des revenus familiaux en milieu rural.

Les restrictions imposées dans les transports intérieurs extérieurs et ont perturbé fonctionnement des chaines loaistiques (approvisionnements, livraisons) qui impliquent les exploitations agricoles. Et même si la campagne agricole qui s'achève a pu échapper de justesse aux méfaits de la pandémie, celle qui démarre (2020-2021) pourrait être compromise par des lenteurs ou blocages dans la mise à disposition des intrants et matériels agricoles. Si la vague actuelle de contamination de l'épidémie qui progresse gagne le monde rural, déjà exposé en période de soudure, la morbidité provoquée dans la main-d'œuvre familiale entrainera une



chute drastique des rendements et exposera le pays tout entier à une crise alimentaire sévère.

L'aide alimentaire distribuée à grande échelle aux populations dans le cadre de « Force Covid-19 » pourra certes amortir le choc du quasi confinement pour les paysans, mais son effet sera fort limité si la crise venait à durer au-delà du mois de juin. Les départements ministériels (agriculture, environnement, élevage et pêche) en charge du secteur ont enclenché une riposte ciblée sur les impacts spécifiques à l'économie rurale. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural (MAER) prévoit de doubler le budget de la campagne à venir (120 milliards), pour booster les productions agricoles et endiguer les menaces de famine que fait peser l'épidémie. L'accent est mis sur les céréales locales (riz, mil, maïs) avec une production attendue de 4 millions de tonnes contre 2,8 millions l'année précédente ; soit une hausse de 1,2 millions de tonnes (43%). La production de riz est attendue à 1,7 millions de tonnes de paddy en fin 2020 dont 68% de pluviale, contre 1.1 millions de tonnes en 2019 soit 54,5% de hausse.

L'inquiétude est grande, la détermination est forte pour stopper la progression de la maladie, atténuer ses impacts sur l'agriculture et réduire les risques alimentaires qui pointent à l'horizon. Toutefois cette mobilisation générale ne précise pas les indications attendues sur l'après-Covid-19, alors que l'opinion est acquise à l'idée que « rien ne devra plus être comme avant », et que beaucoup de secteurs se préparent à des changements techniques et sociétaux, pour accroitre leur résilience aux chocs exogènes. Le Chef de l'État lui-même a lâché l'expression d'un « autre ordre mondial plus centré sur l'humain », et sonné le tocsin d'une annulation de la dette

des pays pauvres, afin de créer les conditions favorables pour « un nouveau départ », après la pandémie.

L'annonce d'une réactivation du Programme gouvernemental d'Autosuffisance en Riz, pour libérer le pays de la dépendance alimentaire, suscite le réalisme chez les acteurs dans la mesure où ces politiques de substitution aux importations (riz, lait, blé, etc.) ont toutes connu des réussites mitigées par le passé.

En tout état de cause, l'agriculture devra s'interroger sur ses difficultés persistantes à faire face à ses missions essentielles de nourrir les populations, créer des emplois et des revenus décents pour les jeunes, fournir un cadre de vie propice en milieu rural. L'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR), une structure de recherche, et le Conseil National de Concertation et Coopération des Ruraux (CNCR), une organisation paysanne faitière, construisent un partenariat autour du suivi des exploitations familiales rurales pour produire de la connaissance et informer les décisions publiques, afin que celles-ci retrouvent le point aveugle des politiques agricoles. Une nouvelle ère!

Abdourahmane FAYE Ingénieur Agronome Expert Formation et Emploi à l'IPAR.